

Bimensuel d'actualité sur l'énergie et l'environnement

énergie ^{Plus}

MAÎTRISER L'ÉNERGIE DURABLEMENT

1^{er} DÉCEMBRE 2018

616

16 ÉNERGIE & CLIMAT

L'avant Cop 24 dans la confusion

10 ACTUALITÉS

WEO : sans efficacité énergétique, pas de résultat

22 TRANSPORT

La transition peine à démarrer

Des solutions pour une massification responsable

Le parc de la copropriété est constitué à 84 % de petits logements pas toujours faciles à rénover. Pourtant, des solutions techniques applicables à moindre coût existent, comme le défend André Pouget.

« Moins d'études et plus de travaux », c'est ce que prône André Pouget, gérant du bureau d'études éponyme, au moment où s'est tenu le salon de la copro à Paris fin novembre. Le constat est toujours le même : les petites copropriétés n'ont pas les moyens de se payer un audit. Or, il est possible de leur proposer des solutions simples en passant directement aux travaux. « Une approche de solutions par éléments, issues des bonnes pratiques du terrain, convient bien souvent pour aider à la décision de chantier de rénovation », détaille André Pouget. Pour atteindre les objectifs nationaux d'efficacité énergétique, il faut en effet accélérer considérablement la rénovation des bâtiments, c'est-à-dire "massifier" les travaux. Le cabinet Pouget Consultants propose ainsi des solutions concrètes de type "Si travaux, j'embarque...". « Par exemple, lors des travaux de ravalement de façade d'une copropriété, on peut profiter de l'échafaudage pour placer de l'isolant. En montant un dossier de demande de financement, il n'y aura pas de surcoûts », souligne André Pouget. Autre exemple, avec la maxime "Si mutation, j'embarque...", il évoque l'isolation par l'intérieur des parties privatives lors d'un changement de locataire ou de propriétaire, une occasion où l'on rafraîchit en général les appartements. « Il existe désormais des solutions

sèches⁽¹⁾ très performantes. Elles permettent de diviser par trois l'épaisseur du doublage et la pose peut se faire en un jour ! » Le coût est supérieur à une isolation classique mais largement compensé par moins de travaux induits que pour les solutions traditionnelles. Sans compter d'éventuelles aides (CITE, CEE, etc.). « Peu de nuisances en site occupé, rapidité de pose, peu de surfaces perdues, voilà les atouts pour relever le défi, spécialement si l'isolation par l'extérieur n'est pas possible », insiste André Pouget.

Travaux collectifs ou privatifs

Sur la base du Guide ABC auquel Pouget Consultants avait participé on peut considérer trois types d'immeubles et autant de possibilités de rénovation (voir schéma). L'idéal est bien entendu de commencer par isoler façades et/ou murs pour être énergétiquement efficace. Les immeubles (A) construits après 1948 représentent un modèle idéal : avec une façade facilement isolable et un chauffage souvent collectif. Ceux construits avant 1948 (B) qui possèdent une façade en pierre ne sont pas isolables par l'extérieur. Tous les travaux

doivent se faire de l'intérieur des logements, de façon privative sans être votés en copropriété. Enfin il y a les immeubles "panachés" (C). Datant également d'avant 1948, ceux-ci sont parfois conçus avec une façade en enduit à l'arrière, que l'on peut facilement isoler et une façade sur pierre côté rue. « Ce n'est pas au bâtiment ni à ses occupants de s'adapter aux travaux de rénovation mais bien aux propositions techniques des professionnels de répondre aux diverses situations », poursuit André Pouget. Il faut rassurer les occupants, bien cibler leurs besoins et surtout proposer une cohérence dans l'ordre des travaux. En effet, changer de chauffage dans une passoire énergétique est une ineptie ! Enfin, le spécialiste de la rénovation aimerait que l'on simplifie la réglementation : « La construction E+ C- expérimente une future RE pour l'horizon 2020, la révision de la RT Existant se met en route, voilà un concours de circonstances historiques, une opportunité à ne pas manquer pour faire converger construction et rénovation sur une même approche réglementaire ». ●

Sandra Salès

* Il existe sur le marché français deux solutions performantes d'isolants intérieur : Isovip (Isover-Saint-Gobain) et Slimisol (Siniat).

→ Lors du salon EnerJ-meeting au palais Brongniart en mars dernier, André Pouget avait exposé ses idées.

